



DOSSIER

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®



Fontainebleau, Forêt d'Exception®

La forêt de Fontainebleau a reçu le label « Forêt d'Exception® » le 19 mars 2012. Le contrat de projet actuel court également jusqu'à 2017 avec la possibilité d'une reconduction. Il est donc maintenant temps de faire la demande de renouvellement de ce label et de proposer un nouveau contrat de projet.



LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION® EN BREF

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée avec un label de reconnaissance Forêt d'Exception®. Sur les dix-neuf forêts engagées dans la démarche, sept forêts sont aujourd'hui labellisées : Fontainebleau, Verdun, Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Montagne de Reims et Bercé.

Préface



A l'occasion de la candidature initiale de la forêt de Fontainebleau au label Forêt d'Exception®, je m'étais fait l'écho du consensus relatif à la triple exception de ce massif présidant à sa renommée internationale.

Une exception historique en ce que la forêt de Fontainebleau marqua jadis l'histoire de l'environnement de par son caractère pionnier en matière de protection réglementée des paysages avec les Réserves artistiques des peintres de Barbizon.

Une exception naturelle en qualité de composante majeure du patrimoine forestier européen à travers la diversité de sa flore, de sa faune sous-tendue par sa singularité géologique et la mosaïque pittoresque de ses paysages d'ici et d'ailleurs.

Une exception touristique enfin, caractérisée par un millénaire de plaisance qui débuta avec les chasses royales dès le XI^e siècle dans le cadre d'un lien fort entre le château et son environnement, qui se poursuivit au XIX^e siècle avec la démocratisation d'un espace forestier fraîchement nourrit par l'éclosion d'une sensibilité esthétique aux paysages et qui prit encore au XX^e siècle un statut nouveau, celui d'espace récréatif confronté au tourisme de masse.

Assurément, le premier contrat de Forêt d'Exception® qu'inaugurait Fontainebleau a tenu sa promesse, assurant par une gouvernance elle-même d'exception, la valorisation exemplaire de ce que Victor Hugo qualifiait de « monument ».

C'est pourquoi tout naturellement, la démarche adoptée à Fontainebleau en vue du renouvellement du label forêt d'Exception® pour la période 2017 - 2022 confirme et renforce cette ambition de considérer le massif à sa juste valeur de paysage culturel, c'est-à-dire d'espace où nature et culture se nourrissent mutuellement. C'est le sens des engagements formulés pour l'avenir : une stratégie paysagère et environnementale intégrant les enjeux d'usages, de responsabilité et de participation citoyenne pour animer la forêt, en sa qualité de territoire de projet.

Le label Forêt d'Exception® est aujourd'hui constitutif pour le massif de Fontainebleau d'une double valeur ajoutée. Tout d'abord, en ce qu'il fait école en matière de gestion forestière durable au plan national ; mais également parce qu'il agit dans la perspective de son inscription souhaitée au patrimoine mondial de l'Unesco comme un laboratoire pour construire les conditions locales de la prise en charge globale de sa valeur universelle exceptionnelle.

Frédéric Valletoux
Maire de Fontainebleau
Président du comité de pilotage
Fontainebleau, Forêt d'Exception®

Sommaire

Préface	3
Éléments de contexte	7
Extension du label à la forêt de la Commanderie	7
Évènements marquants survenus depuis l'attribution du label	7
Bilan du contrat de projet 2013-2017	9
Atteinte des objectifs 2013-2017	9
Relations entre la démarche Fontainebleau, Forêt d'Exception® et les autres statuts du massif ou espaces périphériques	13
Bilan de la mise en œuvre du plan d'information et de communication	14
Zoom sur certaines actions illustrant l'état d'esprit de la démarche Forêt d'Exception®	14
Conservation des milieux ouverts	14
Travaux collaboratifs bénévoles	16
Création d'une offre de circuits dématérialisés	17
Perspectives	19
Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces	19
Objectifs 2017-2021	20
Engagements 2017-2021	20
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie environnementale	20
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie paysagère	21
Éduquer et engager les usagers dans la gestion de cette forêt : espace économique, naturel et de loisir	21
La propreté : une priorité mais pas un engagement	22
Schéma de gouvernance simplifié et opérationnel	22
Renforcement du plan de communication	23
Conclusion	24

Éléments de contexte

Extension du label à la forêt de la Commanderie

Après l'attribution du label en 2012, le contrat de projet a proposé l'intégration de la forêt de la Commanderie dans le périmètre de la démarche *Fontainebleau, Forêt d'Exception*[®]. Le massif de Fontainebleau labellisé regrouperait ainsi 3 forêts domaniales : Fontainebleau, Trois Pignons et la Commanderie. Le label n'a pour autant été attribué qu'aux forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois Pignons.

Le nouveau périmètre proposé est plus cohérent avec le périmètre de la forêt de protection et avec les périmètres des sites Natura 2000. Au niveau historique, la forêt de la Commanderie en partie d'origine ecclésiastique vient compléter la forêt de Fontainebleau d'origine royale et la forêt des Trois Pignons d'origine essentiellement privée. Au niveau géologique, la situation est très proche de celle du reste du massif.

La révision du document d'aménagement forestier de la forêt de Fontainebleau a intégré la forêt des Trois Pignons mais pas celle de la Commanderie car cette dernière n'était pas complètement acquise par déclaration d'utilité publique à l'époque et que son aménagement n'arrivait à terme qu'en 2018. Cependant, au niveau environnemental et social, la convergence entre ces différentes forêts est effective :

- les cartes de sensibilité environnementale couvrent la totalité du massif ;
- la forêt de la Commanderie a été dotée d'un schéma d'accueil du public qui harmonise, avec la forêt de Fontainebleau notamment, la charte de mobilier et les logiques d'aménagement de parking. Le schéma d'accueil de la Commanderie a été validé le 9 août 2016 en commission

départementale des sites, nature et paysage. La première action réalisée dans ce cadre, le réaménagement du parking de l'Éléphant, a été réalisée à l'automne 2016.

Dans ce contexte, le présent rapport propose l'extension du label *Forêt d'Exception*[®] à la forêt de la Commanderie.

Évènements marquants survenus depuis l'attribution du label

Peu après l'attribution du label en 2012, conformément à ce qui avait été annoncé, la gouvernance du massif forestier a été revue et a abouti à la réunion conjointe des 3 comités stratégiques : le comité de pilotage des sites Natura 2000, le comité de pilotage du projet Fontainebleau, Forêt d'Exception[®] et le comité scientifique et des usagers de la forêt de protection. En parallèle de cette évolution, l'animation des sites Natura 2000 a été confiée à la Ville de Fontainebleau qui a sous-traité le travail au groupement constitué de l'ANVL et de l'ONF.

La révision du document d'aménagement forestier de Fontainebleau a été effectuée sur la période de l'ancien contrat de projet et s'est faite en consultant les différents membres des comités de la démarche Forêt d'Exception[®]. Le document d'aménagement a en particulier étendu la surface traitée en futaie irrégulière afin de répondre à la demande sociale de paysages continus dans le temps sur la base des évolutions déjà appliquées à la forêt périurbaine de Sénart.

Le problème de la propreté du massif a pris une importance accrue dans un contexte de baisse de subventions et d'augmentation des frais liés au « nettoyage » de la forêt. La situation a conduit à une cessation de ce nettoyage au printemps 2016 et à une médiatisation forte sur le sujet. Aujourd'hui, la réflexion porte sur la prise en compte du

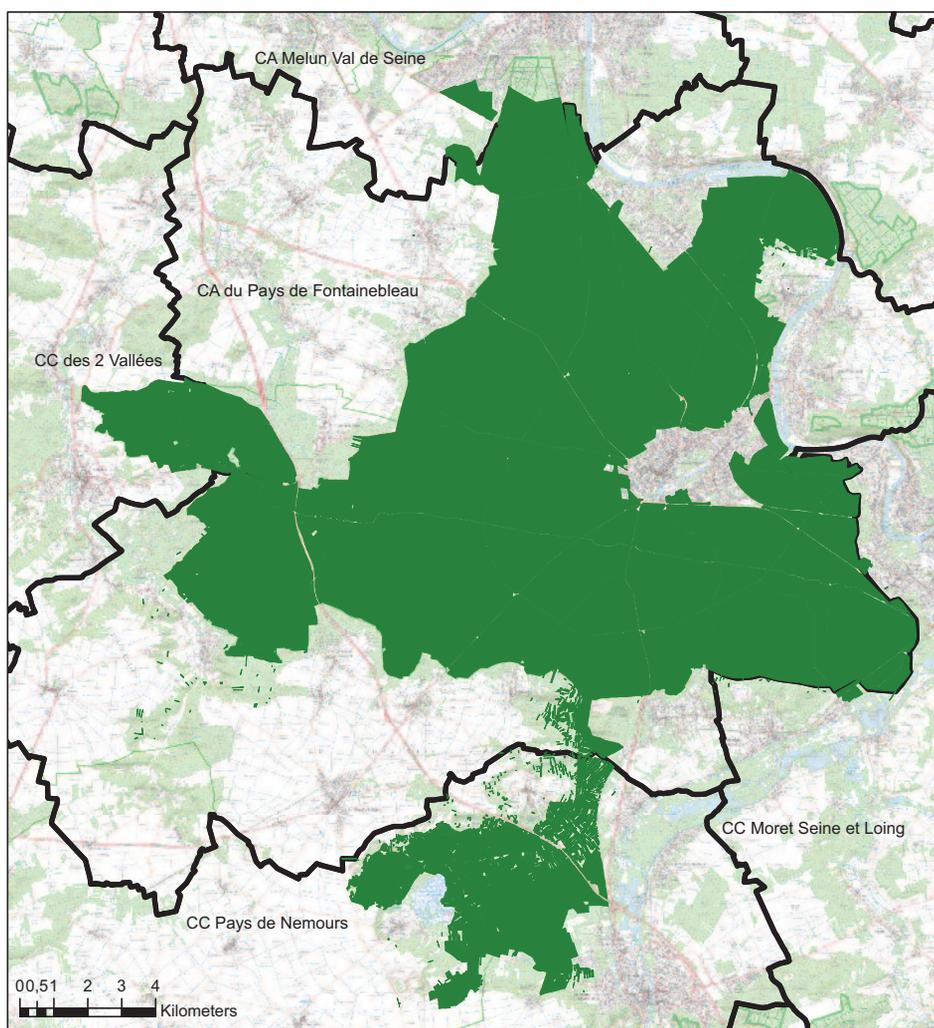
problème à une échelle plus grande que le massif avec une implication des élus aux côtés des services de l'État. La mise en œuvre des décisions et leurs résultats débiteront sur la période du nouveau contrat de projet.

Dans les acteurs sur ce sujet, il en est un nouvellement créé en 2017 : la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau qui regroupe une grande partie des communes du bornage (cf carte ci-dessous). Le massif de Fontainebleau se retrouve au cœur de ce nouvel établissement public, ce qui va nécessairement lui apporter une attention plus grande des élus locaux. De plus, ce nouvel établissement public aura la compétence touristique et la forêt est actuellement la page la plus visitée du site Internet de Fontainebleau Tourisme.

En matière de tourisme, il est également à noter qu'après l'administration du centre d'écotourisme de Franchard par Seine-et-Marne Tourisme jusqu'en 2015 (en 2016, le centre était fermé), l'association gestionnaire de la Réserve de Biosphère s'y est installée et prévoit un développement des animations en forêt en concertation avec ses partenaires.

Enfin, depuis 2016, la Ville de Fontainebleau prépare avec ses partenaires la candidature de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'UNESCO sous la forme d'une extension du label attribué actuellement au Château seulement. Sans présager de la réussite du projet, son étude bénéficiera au rapprochement entre le Château et la forêt.

Carte des EPCI sur le territoire de Fontainebleau, Forêt d'Exception® (2017)



Bilan du contrat de projet 2013-2017

Atteinte des objectifs 2013-2017

La démarche *Forêt d'Exception*® a pris de l'envergure et ne se cantonne plus aux actions subventionnées d'accueil du public ou de préservation de la biodiversité mais est plus englobante concernant les activités de l'ONF. C'est le symbole de l'ouverture de l'Établissement aux attentes du public et des acteurs

locaux. Il est donc impossible d'en faire un bilan financier. Le bilan sous forme action, concertation, communication est bien plus adapté.

Dans le tableau suivant sont donc indiquées les actions, la concertation et la communication qui ont permis de remplir les 12 objectifs du contrat de projets 2013-2017 (en vert) ou qui restent à approfondir pour les remplir (en rouge).

OBJECTIFS	ACTIONS	CONCERTATION	COMMUNICATION
Intégrer totalement dans la gestion forestière quotidienne les différents enjeux, gage de pérennité du massif forestier, c'est à dire les activités économiques, l'accueil du public et la préservation de l'environnement	Exploitation des chaos rocheux dans un but paysager (ouverture de points de vue, diversification des paysages, etc.) et environnemental (ouverture de milieux). Exploitation dans les RBD.	Martelage partenariaux : Implication des partenaires environnementaux (ANVL, SDIS, AFF) dans l'élaboration des consignes de martelage (RBD et zones fragiles)	Intégration systématique des différents aspects (économiques, sociaux, environnementaux dans la communication externe établie par l'agence.
Renforcer le rôle économique des démarches entreprises par une posture délibérément partenariale avec les principaux acteurs économiques (entreprises de la filière bois et du tourisme, le Grand Parquet, hôtellerie, etc)	Création de sentiers thématiques, en particulier sur le cœur de métier de l'ONF : sentier sylvicole, sentier sur l'utilisation du bois à Arbor & Sens, sentiers des réserves biologiques. > objectif : présenter l'exploitation forestière dans le cadre global de la filière bois : les arbres sont coupés pour répondre à la demande sociale de matériau bois renouvelable et local	Présentation des sujets forestiers (aménagements, programme de coupes et état d'assiette, etc.) en toute transparence lors des comités de pilotage Concertation organisée autour de la révision de l'aménagement forestier de Fontainebleau.	Information saisonnière sur la forêt (chasse, cueillette des champignons, tiques, etc.) diffusée par des notes d'informations fréquentes (plusieurs par mois), le « marronnier » > Depuis cette communication renforcée, demande d'information des communes qui l'utilisent dans leurs supports éditoriaux (bulletins communaux, sites Internet, etc.).
Renforcer le rôle économique des démarches entreprises par une posture délibérément partenariale avec les principaux acteurs économiques (entreprises de la filière bois et du tourisme, le Grand Parquet, hôtellerie, etc)	Afin de certifier la démarche durable des acteurs touristiques du territoire, association de l'ONF à la démarche de labellisation Biosphère écotourisme portée par la Réserve de Biosphère et la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne. Installation d'un berger en forêt afin d'entretenir les milieux ouverts, dans le cadre de la démarche Natura 2000 notamment. Rémunération du berger par la vente de ses moutons en circuits courts. Apports de l'observatoire de la fréquentation pour les stratégies touristiques (ex. : retombées économiques des visiteurs étrangers suivant leur profil).	Implication de divers partenaires autour du berger : Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, DDT, réserve de Biosphère et association « le champ des possibles ». Information objective fournie par les résultats de l'observatoire > Clarification du débat et changement des préjugés sur de meilleures bases de discussion. Travail d'échange avec l'office de tourisme et la Mairie de Fontainebleau pour la nouvelle démarche de dossier Unesco.	

OBJECTIFS	ACTIONS	CONCERTATION	COMMUNICATION
<p>Diversifier au mieux les sources de financement pour continuer de structurer et d'actualiser l'offre d'accueil du public dans nos forêts, ainsi que de préserver l'environnement et la biodiversité</p>	<p>Mutualisation d'outils : la mise à jour de l'application mobile de « sentiers découvertes » s'est faite en partenariat avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels (conseil départementaux, AEV et autres agences ONF) pour que les gestionnaires d'espaces naturels puissent obtenir une vitrine mobile unique.</p> <p>> Réduction des coûts de fonctionnement par la mutualisation des moyens</p> <p>Intégration des actions dans le cadre d'activité économique : éco-pâturage, exploitation forestière paysager ou en réserve biologique</p> <p>> Couverture du coût des actions par les recettes de vente de bois ou de moutons pour les chantiers paysagers et l'ouverture des milieux.</p> <p>Développement d'une offre d'éducation à l'environnement pour le public adulte et entreprise</p> <p>> de nouveaux services sont maintenant accessibles aux entreprises et aux publics adultes : chantiers nature, animation adulte, permettant entre autre une augmentation des ressources liées à l'animation : carte aux trésors, jeux de pistes, plantations.</p> <p>Développement d'une offre pour les mécènes locaux.</p>	<p>Malgré le maintien d'une forte implication de nos partenaires dans les instances de concertation, diminutions importantes et rapides des subventions à l'ONF en 2015 et 2016.</p> <p>Résultat de démarche de diversification des ressources payera à moyen terme car elles nécessitent de former de nouveaux partenariats, plus nombreux.</p> <p>Absence d'appel de fonds européens car gestion et suivi de ces dossiers trop coûteux et complexes par rapport à l'organisation interne de l'ONF. Réouverture d'une piste avec un appui possible au niveau national.</p>	<p>Renforcement la visibilité du label Forêt d'Exception ® par la notoriété et les efforts de communication sur la forêt de Fontainebleau même s'il est possible de s'améliorer encore (objets promotionnels, visibilité du label sur le mobilier, aux entrées de forêt, etc.). Par contre, manque de visibilité du réseau national des forêts labellisées.</p> <p>Développement prometteur de nouveaux partenariats pour financer les actions d'accueil et biodiversité, qui ne sont plus prises en charge par les cofinanciers classiques</p> <p>> exigence d'une communication amplifiée, d'un élargissement des instances Forêt d'Exception® ou des innovations pour toucher d'autres types de partenaires.</p>
<p>Développer ou soutenir des projets de recherche et travailler en collaboration avec le monde universitaire</p>	<p>Thèse en cours sur le rôle des sciences participatives dans l'éco-citoyenneté, encadrée par l'association gestionnaire de la réserve de Biosphère. Participation financière de l'ONF.</p> <p>Participation, en tant que commanditaire, à un projet d'étudiants sur la problématique des déchets en milieu naturel.</p>	<p>Travail avec les historiens, paysagistes dans l'élaboration de contenus multimedia des sentiers interactifs publiés sur l'application mobile.</p>	

OBJECTIFS	ACTIONS	CONCERTATION	COMMUNICATION
Veiller à la transposabilité des expériences menées vers d'autres territoires et d'autres contextes	<p>Application mobile : partage de cet outil entre gestionnaires d'espaces naturels qui permet de mettre à disposition du grand public une information originale et fiable</p> <p>Pièges photographiques : test du dispositif pendant 2 ans sur Fontainebleau, afin de lutter initialement contre l'impunité des dépôts sauvage > base à la rédaction d'un guide utilisateur national.</p> <p>Observatoire de la fréquentation : reprise dans le rapport 2015 des éléments de protocole et de contenus des enquêtes afin d'être partagé et éventuellement repris par d'autres personnes intéressées par ce type de suivi.</p>	<p>Transfert d'expérience au sein du réseau national des chefs de projet concernant la gouvernance du projet « Forêt d'Exception® ».</p> <p>La forêt de Fontainebleau étant la première à avoir obtenu le label Forêt d'Exception®, développement d'un rôle de laboratoire à la démarche nationale Forêt d'Exception® (modèle de protocole d'accord, de contrat de projets, de dossier de candidature et de dossier de renouvellement).</p>	<p>Base de description des projets offerte par les nombreux documents de communication existants</p> <p>Les projets d'accueil étant largement des projets cofinancés par des partenaires par ailleurs impliqués dans les instances de gouvernance locale, difficulté d'anticiper la capacité d'autres agences à mobiliser de tels partenaires dans les mêmes modalités.</p>
Proposer des offres touristiques et pédagogiques pour un public large (famille, enfants, adultes, sportifs, seniors, adolescents, personnes souffrant de handicaps, etc), en diversifiant les outils de médiation et les intervenants. Un effort sera porté en particulier sur l'auscultation de la demande pour adapter les offres en conséquence	<p>Information diversifiée proposée par l'application mobile sous forme de circuits dont une partie est traduite en anglais pour les touristes et une partie accessible aux malvoyants.</p> <p>Développement depuis 2014 d'une offre d'animations (jeu de piste, conférence, carte aux trésors) et de chantiers nature réservés à un public adulte. De plus, deux animatrices du service ont suivi une formation « animation nature auprès d'un public handicapé »</p>	<p>Création d'une journée des organisateurs de manifestations sportives en 2015 pour toucher un public au-delà des membres du comité accueil et érosion.</p> <p>Partenariat avec « Seine et Marne Environnement » dans l'organisation d'un événement annuel (La Ronde à vélo)</p>	<p>Difficulté rencontrée pour faire connaître la nouvelle offre d'accueil auprès du grand public.</p> <p>Sous-exploitation des moyens de communication modernes (ex. : réseaux sociaux) pour toucher un public non représentés dans les instances de concertation</p>
Interagir progressivement avec le public pour rendre le visiteur acteur et le placer dans une posture d'échange	<p>Développement des chantiers bénévoles et des chantiers nature pour les comités d'entreprise dans des domaines variés (plantation, création de circuit VTT, ramassage de déchets, ouverture de milieu, restauration de patrimoine culturel, etc.).</p> <p>Génération par l'opération Forêt propre d'une démarche participative avec les partenaires de la démarche Fontainebleau, Forêt d'Exception®. Implication, par cet événement, reconduit depuis 3 ans, du grand public et des scolaires (300 classes par an) avec des ramassages bénévoles de déchets et une sensibilisation sur leur tri.</p>	<p>Intégration des représentants de personnalités morales (associations, institutionnels, etc) mais que de très peu de particuliers dans les comités de la démarche Fontainebleau, Forêt d'Exception®.</p>	<p>Diffusion des bonnes pratiques (charte des bonnes pratiques refondue par l'ONF, sensibilisation à l'usage des vermifuges pour les chevaux, etc.) auprès du grand public lors des événements organisés en forêt</p> <p>Projet d'interaction avec le public via les réseaux sociaux non développé devant l'obstacle de la modération.</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	CONCERTATION	COMMUNICATION
Avoir une position ouverte et résolument partenariale sur les nombreuses actions mises en œuvre	Signature de conventions de travaux bénévoles avec les partenaires : ouverture des points de vue par les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF), lutte contre l'érosion par le COSIROC et les AFF.	<p>Meilleure connaissance, voire appropriation entre les partenaires de leurs besoins et attentes respectifs grâce à la nouvelle gouvernance.</p> <p>Réussite de la gouvernance renouvelée avec réunion commune des comités de pilotage des sites Natura 2000, du projet Fontainebleau, Forêt d'Exception® et du comité scientifique et des usagers de la forêt de protection mais besoin d'attirer les élus à ces comités car ils sont peu à s'y déplacer.</p> <p>Constat plus mitigé concernant les comités thématiques : les thématiques et les compositions retenues ne correspondant pas toujours à l'actualité des projets à discuter et les invités peuvent se désintéresser de ces comités.</p> <p>Efficacité remarquable des groupes de travail autour d'un sujet précis en petit comité (moins de 10 personnes).</p>	Pertinence d'ouvrir à la presse les comités de pilotage si les ordres du jour sont réellement décisionnels, et en fin de séance.
Renouer avec le passé artistique du territoire en utilisant l'art comme vecteur d'information et de sensibilisation	<p>Conception d'un jeu numérique pour apprendre à dessiner la forêt en s'appuyant sur l'expérience des peintres de Barbizon. En parallèle, apprentissage à reconnaître les arbres et à apprécier le bois mort.</p> <p>Rétablissement d'un paysage proche de ceux qu'ont connu les peintres de Barbizon au XIX^e siècle grâce à une exploitation forestière par câblage et traction animale dans les chaos rocheux de Barbizon, suite à un diagnostic paysager.</p>		Ouverture du chantier d'exploitation paysagère au grand public (une centaine de personnes sensibilisées)
Valoriser les projets auprès de tous et les partager par une communication efficace avec les diverses instances de concertation	<p>Objectif transversale à toutes les actions.</p> <p>Communication adaptée pour la majorité des projets ou actions qui va de la simple note d'information envoyée par mail à une tournée presse ou à l'organisation d'un évènement.</p> <p>> Outil le plus plébiscité et le plus efficace : la note d'information qui, envoyée par mail à une liste de diffusion en constante extension ou consultée sur le site Internet ou l'application mobile « forêt de Fontainebleau, permet à chacun de suivre la vie de la forêt et les actions de l'ONF et de relayer l'information (mail, bulletins municipaux, etc.).</p> <p>Malgré ces efforts, méconnaissance de nombreuses offres que cela soient les offres d'animation adultes, le parcours Arbor & Sens ou les circuits sur smartphone.</p> <p>Faible valorisation des projets de préservation de la biodiversité du fait d'une faible remontée d'information au chargé de communication.</p> <p>Absence d'une fête de la Forêt prévue au plan de communication du précédent contrat de projet. Pourtant, des évènements grands public, mis en œuvre avec nos partenaires favoriserait la visibilité des actions.</p> <p>Absence de la démarche sur les réseaux sociaux alors que les partenaires de la démarche Forêt d'Exception® y sont présents.</p>		

OBJECTIFS	ACTIONS	CONCERTATION	COMMUNICATION
Travailler de l'échelle locale à l'échelle internationale.	Réalisation du transfert d'expérience à l'échelle nationale mais pas internationale. Demandes de visites de délégation internationales liées à la proximité de Paris et au réseau interpersonnel et non au Label.	Organisation à Rouen d'un premier échange entre les comités de pilotage de différentes Forêts d'Exception qui a permis d'élargir la concertation au niveau national mais pas international.	Présence dans les conférences internationale à développer.

Les objectifs fixés dans le contrat de projet s'avèrent aujourd'hui trop nombreux et peu opérationnels. Ils donnent l'état d'esprit du projet local *Forêt d'Exception*[®] mais pas les bases d'une évaluation de la démarche. En outre, le référentiel national d'indicateurs proposé par le comité national d'orientation n'a pas encore été réalisé.

La concertation est centrale dans la démarche *Forêt d'Exception*[®]. Elle est fixée par la gouvernance des comités, leur composition et par l'existence d'un chef de projet dédié au sein de l'agence ONF. Certains facteurs de risques et de faiblesse apparaissent.

Au-delà des comités et du chef de projet *Forêt d'Exception*[®], les partenaires extérieurs interagissent avec l'ensemble des personnels de l'agence. L'appropriation de cette démarche est donc prioritaire en interne pour garantir l'efficacité du label. Sur Fontainebleau, l'implication forte du chargé de communication a apporté une réelle plus-value à la démarche *Forêt d'Exception*[®] et à sa visibilité en particulier.

Cette appropriation en interne est d'autant plus importante, qu'en son absence cela rend l'ensemble du dispositif dépendant d'une seule ressource humaine, le chef de projet.

Pour maintenir l'intérêt et l'engagement des usagers et partenaires, il est nécessaire de clarifier et différencier les prérogatives décisionnelles et informationnelles des différents comités. Il est aussi nécessaire d'assouplir le fonctionnement des comités techniques pour qu'ils soient plus ouverts et adaptatifs.

Relations entre la démarche *Fontainebleau, Forêt d'Exception*[®] et les autres statuts du massif ou espaces périphériques

De nombreux membres de *Forêt d'Exception* sont au Conseil d'administration de la **Réserve de Biosphère**. De plus, le président du conseil scientifique et l'association gestionnaire de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais français sont membres du comité de pilotage de *Fontainebleau, Forêt d'Exception*[®]. Enfin, la Réserve de Biosphère vient de s'implanter en cœur de forêt au centre d'écotourisme de Franchard. Les liens entre la Réserve de Biosphère et la démarche *Forêt d'Exception*[®] sont donc très forts.

Les liens avec le **PNR du Gâtinais français** étaient très forts lors du projet commun « la mémoire dans la pierre ». Depuis la fin de ce projet, il y a peu de projets communs réalisés avec le PNR en forêt. Cela s'explique également par le fait que la commune de Noisy-sur-École a quitté le PNR, ce qui réduit considérablement la partie du massif forestier de Fontainebleau inscrite dans le territoire du PNR : il reste une partie de la forêt domaniale de la Commanderie et une petite partie de la forêt des Trois Pignons, principalement le Coquibus dont l'aménagement forestier indique qu'il doit rester sans aménagements touristiques.

En termes d'amélioration des liens entre les démarches, une plus forte implication de l'ONF dans le conseil éducation et citoyenneté pilotée par le PNR et la Réserve de Biosphère serait bienvenue.

Concernant les **espaces naturels sensibles** du Département, en tant que domaine public, ils sont soumis au régime forestier et l'ONF assure donc les missions régaliennes dans ces domaines (rédaction d'aménagements, surveillance, etc.). Outre les échanges sylvicoles, les échanges en termes de préservation de l'environnement sont aussi forts, en particulier au sein du comité environnement. Enfin, dans le domaine social, les liens sont encore plus importants depuis que le Conseil départemental de Seine-et-Marne et l'ONF sont associés dans l'administration d'une application mobile commune.

Enfin, la présidence du comité de pilotage Natura 2000 par la Ville de Fontainebleau dont le maire est également Président de la démarche *Fontainebleau, Forêt d'Exception*[®], ainsi que la prestation d'animation confiée par la Ville à l'ONF et l'ANVL engendrent une réelle implication d'acteurs locaux entre une association, une collectivité et un établissement public gestionnaire, en lien avec un service de l'État, la DDT77.

La Ville de Fontainebleau pilote également la demande d'inscription de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ONF, la Réserve de Biosphère et le Château de Fontainebleau sont associés à cette réflexion. Le dossier initial de demande de labellisation Forêt d'Exception[®] pour la forêt de Fontainebleau pourra apporter des éléments importants pour alimenter les critères de sélection.

Bilan de la mise en œuvre du plan d'information et de communication

Le plan d'information et de communication du précédent contrat de projets a été globalement respecté et ses objectifs atteints :

- les projets du contrat ont fait l'objet d'une promotion, en s'appuyant au maximum sur les relations presse ;

- l'éco responsabilité a été promue en particulier à l'occasion de l'opération *Forêt propre*, un évènement reconduit depuis 3 ans ;
- la gestion forestière a été expliquée au public, notamment par des supports éditoriaux et de la relation publique.

L'application du plan d'information et de communication a été plus faible par contre sur les points suivants :

- le renforcement de la visibilité du label et de la démarche ;
- l'organisation d'une fête de la Forêt d'Exception ;
- la valorisation des projets environnementaux.

Zoom sur certaines actions illustrant l'état d'esprit de la démarche Forêt d'Exception[®]

Conservation des milieux ouverts

La forêt de Fontainebleau a la particularité paradoxale d'être un refuge pour des espèces de milieux ouverts qui trouvent de moins en moins d'habitats favorables hors forêt. Pour entretenir ces espaces ouverts, l'ONF et ses partenaires ont choisi des méthodes intégrées, en complément ou remplacement des méthodes classiques mécanisées et coûteuses.

S'intégrant dans la démarche Natura 2000, la première mesure a été de développer l'éco-pâturage avec l'installation d'un berger à demeure qui fait des transhumances entre les espaces ouverts d'intérêt écologique. Les clôtures installées ont été pensées pour perturber le moins possible la chasse et l'équipage de chasse à courre a aidé aux traversées dangereuses de routes lors des transhumances. L'impact sur la biodiversité est suivi sur le terrain par l'ANVL. Enfin, les moutons sont vendus en circuits courts dans des AMAP notamment.



Cette action répond donc aux objectifs du contrat de projet « Fontainebleau, Forêt d'Exception® » en cela qu'elle a été faite en collaboration avec de nombreux partenaires, a permis de créer un emploi sur le territoire avec un impact positif sur la biodiversité, durable puisque liée à une activité économique proche de la rentabilité et non liée à des subventions toujours en baisse.

Par ailleurs, dans les zones de chaos rocheux, des martelages avec les partenaires locaux et des paysagistes alliés à l'utilisation d'une combinaison de techniques d'exploitation alternatives (câble, cheval, débusqueur) ont permis de rouvrir des milieux enrésinés naturellement avec un impact positif sur la biodiversité mais également sur le paysage (ouverture de points de vue, travail de lisière) et sur la mobilisation accrue de bois pour la filière. Les coûts des « travaux » ont été couverts par la vente des produits bois.

Le Parisien Briard PAYS : France
 PACS : 95000 RUBRIQUE : L'actu du département
 SURFACE : 21 % DÉFILÉUR : 1000
 PUBLICITE : 818000000 JOURNALISTE : Romain PHILIPS
 PUBLISSEUR : BPI Média
 31 juillet 2015 Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Une transhumance en forêt de Fontainebleau
 Un convoi exceptionnel a traversé la forêt de Fontainebleau de l'ex RN7 jusqu'aux alentours de Barbizon. Il s'agissait du troupeau de brebis introduit par l'ONF le 8 avril dernier dans le cadre du plan d'éco-pâturage.

La transhumance des brebis qui a eu lieu le vendredi 3 juillet à partir de 6 h 30 s'est déroulée sans incident grâce aux associations présentes pour le bon déroulement de l'événement : notamment les cavaliers du Rallye de classe à cheval de Fontainebleau et quelques bénévoles d'une association liée au projet, présents pour conduire le convoi.

L'Office national des forêts (ONF) a décidé de décaler le troupeau, après 3 mois passés sur le lieu de Méré, vers un nouveau pâturage pour augmenter la superficie de territoire exploité. Cette pratique a pour but de restaurer et préserver la flore de la forêt de Fontainebleau en se référant à celle de la croissance exponentielle de plantes basses et arbustes.

Les avantages écologiques de l'ONF a mis en place toute cette organisation pour pouvoir multiplier la croissance de la flore ainsi que le type de végétation. Ce sont des brebis sélectionnées (espèce pure) qui ont été choisies pour leur rusticité et qui elles se nourrissent d'une sélection soignée comme les mélèzes et les prunelliers ou qui se nourrissent d'autres plantes plus appropriées à l'amélioration d'indicateurs comme le coefficient de diversité à l'échelle de la biodiversité du massif.

De plus, le cheun de cette race permet aussi le passage de plantes nouvelles et l'arrivée de certaines espèces d'oiseaux comme le pic-écorce, lorsque les brebis sont en pâturage. L'utilisation de brebis pour l'entretien des forêts permet aussi d'éviter l'usage de la mécanisation dans l'entretien de l'environnement.

Les objectifs En allant avec l'association « Les champs des passés », l'ONF espère beaucoup de ce partenariat. L'Office souhaite attirer un intérêt du grand public et à terme bénéficier d'une aide financière de l'ONF et leberger, ainsi à lui, vers sa viande, principalement celle d'agneau, non associée pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) locales. Il est aussi prévu d'installer un réseau de surveillance régulière doublé d'une surveillance constante du troupeau. Un dispositif de suivi consacré à l'analyse de l'évolution de la faune en 2015 et 2017 afin d'évaluer la qualité des végétaux et de réaliser l'efficacité de l'expérimentation.

Romain PHILIPS

© 2015 LE PARISIEN. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

• Tous droits de reproduction réservés

Ces projets ont fait l'objet d'une communication sur sites, via des panneaux d'information. Les notes d'information envoyées ont été fortement relayées par les partenaires locaux et la presse, la radio et la télévision ont été invités. Sur le chantier de chaos rocheux, ont été organisées en plus 2 journées d'échange technique avec les partenaires internes et externes, ainsi qu'une journée de présentation du chantier au grand public et 2 animations auprès de l'école primaire de Barbizon et d'un collège de Dammarie-les-Lys.

Communication

Presse : Le Parisien, La République de Seine-et-Marne
 Télévision : France 3, TV5 monde
 Radio : France bleue Île-de-France, France Info, Radio Oxygène



Travaux collaboratifs bénévoles

La forêt de Fontainebleau bénéficie d'une grande notoriété et d'un vivier d'usager passionnés. Ajouté à la proximité d'un bassin de population important, cela a entraîné un développement des demandes de bénévolat dans le massif.

L'ONF a alors structuré les conditions dans lesquelles des bénévoles pouvaient participer à des opérations en forêt domaniale. Un coordinateur a été désigné pour être réactif et permettre la mise en relation les demandes de bénévoles avec les chantiers en cours ou potentiels. Les bénévoles s'investissent sur des travaux variés, additionnels par rapport à ce qui était confié par l'ONF à des équipes professionnelles. Ces chantiers sont avant tout vus comme des opportunités d'éducation à l'environnement des usagers. À titre d'exemple les chantiers suivants ont été réalisés :

- création d'un sentier VTT par un grand nombre de bénévoles qui assureront également son entretien et sa promotion de façon plus adaptée et efficace que ce que l'ONF seul aurait pu faire ;

- ramassage de déchets qui sont également l'occasion de sensibiliser le public à ce problème ;
- travaux de lutte contre l'érosion et entretien des points de vue via la signature de convention avec les associations locales. La convention permet de cadrer les bonnes pratiques, notamment sécuritaires.

Les échanges entre ONF, partenaires et bénévoles lors de ces chantiers permettent de mieux se connaître et de comprendre les contraintes de chacun dans un climat convivial et ouvert.

Ces actions répondent aux objectifs de la démarche « Fontainebleau, Forêt d'Exception® » par le changement de posture du visiteur qui devient acteur aux côtés de l'ONF, par l'ouverture de l'ONF aux propositions de la société, par la réalisation de projets avec une aide financière extérieure limitée et par la possibilité offerte de communiquer auprès d'un public ciblé à même de relayer l'information (gestion forestière, stratégie d'accueil, projets, etc.).



Pour les projets bénévoles, l'ONF propose systématiquement aux organisateurs un appui en termes de communication dans un premier temps pour relayer leur initiative et attirer plus de bénévoles, dans un deuxième temps pour valoriser le travail effectué. La presse, la télévision et la radio ont surtout été intéressée par le ramassage bénévole de déchets car la propreté est un thème porteur.

Communication

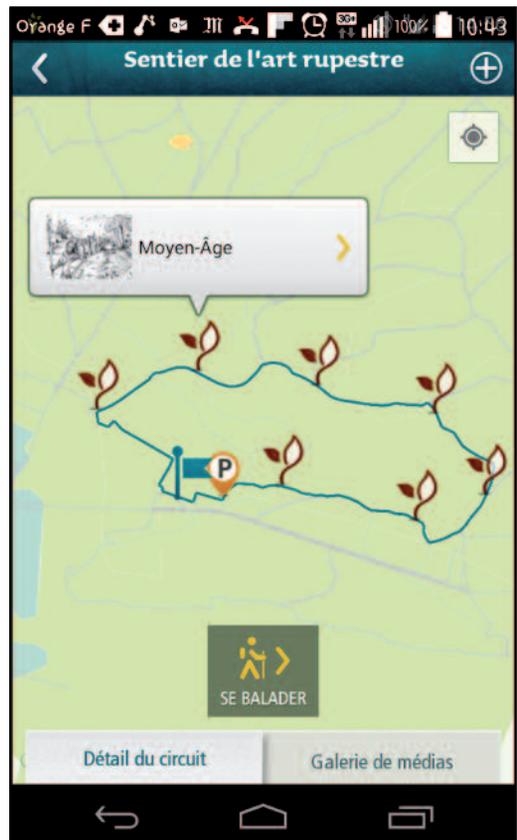
Presse : *Le Parisien, La République de Seine-et-Marne, le JDD, Le Figaro*
 Télévision : *France 3, BFM TV, M6, TF1, principalement pour le sujet propreté*
 Radio : *France bleue Île-de-France, Radio Oxygène*

Création d'une offre de circuits dématérialisés

Depuis 2014, l'ONF et ses partenaires s'appuient sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour sensibiliser le public et diminuer les impacts négatifs d'une haute fréquentation. L'application mobile « forêt de Fontainebleau » a été créée pour mettre à disposition du grand public des circuits de promenade audioguidés ou récemment sous forme de jeu. Ces circuits, créés pendant la durée du contrat de projet et s'ajoutant aux audioguides déjà existants, permettent d'aborder des thèmes très diversifiés dont une grosse partie concerne le cœur de métier de l'ONF :

- 3 audioguides sur l'histoire des paysages de la forêt dont un à faire en vélo
- 5 audioguides naturalistes
- 1 circuit sylvicole
- 2 circuits bois dont un adapté en audiodescription
- 1 sur Denecourt
- 1 jeu sur les peintres de Barbizon

Les circuits en zone touristique ont été traduits en anglais.



Une journée d'échange avec l'équipe de Fontainebleau Tourisme a permis de faire la promotion de cette offre touristique afin de mieux orienter les visiteurs.

Ce changement de posture d'accueil du public s'inscrit pleinement dans les objectifs de la démarche « Fontainebleau, Forêt d'Exception® » par le travail en collaboration pour l'élaboration des contenus pour diversifier l'offre d'accueil sur le territoire, par la

conception de l'application mobile avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels, par l'utilisation de l'art comme entrée pour découvrir la forêt dans toute sa multifonctionnalité et par la transposabilité de la démarche en partageant l'outil.



La communication sur l'offre d'information numérique s'est faite en continue, d'abord au lancement de l'application mobile « forêt de Fontainebleau » sur les stores, puis à chaque sortie d'un nouveau circuit sur cette application. La campagne d'information a débuté par une inauguration en présence des institutionnels (potentiellement intéressée pour mutualiser l'outil numérique) et de la presse pour générer du téléchargement par le grand public (2^e public cible). Des affiches sur les panneaux d'information ainsi que sur les abris bus des villes de Fontainebleau et Avon ont aussi participé à la promotion de cette nouvelle offre. Enfin, les différents prestataires, de ceux ayant développé l'application à ceux réalisant les audioguides et jeux, ont relayé l'information. Enfin, les collectivités ont aussi publié des articles dans leurs magazines et bulletins respectifs.

Communication

Presse : Le Parisien, La République de Seine-et-Marne, Aujourd'hui en France, l'Express, Libération, le JDD, le Figaro, AFP, la Gazette des communes, 20 Minutes, Environnement local, Environnement magazine, Valeurs Vertes, le Grand Paris, Nature en France, Terre Sauvage, la Gazette du Tourisme, Le Républicain, l'Eclaireur du Gâtinais, l'Hebdo de l'Essonne, Horizons 77, le Pays Briard, la Marne, Le Moniteur, Les Echos, Paris Chamonix, C flou
 Audiovisuel : France 3, France 2, BFM TV,
 Radio : France bleue Île-de-France, France Info, Radio Oxygène, Evasion

Perspectives

Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

Une rapide analyse dite SWOT, anglicisme pour Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces, est

exposée dans le tableau ci-dessous et appliquée à la démarche Forêt d'Exception®.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Notoriété du massif, - Relations partenariales paisibles et diversifiées, - Intégrité du massif préservée par le statut de forêt de protection, - Important patrimoine naturel et culturel, - Importante offre touristique (audioguides, sentiers thématiques, jeu numérique, etc.), - Compétence du gestionnaire ONF pour valoriser les produits bois dans le cadre d'opérations d'ouverture de milieux afin de réduire le coût des opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité externe du label Forêt d'Exception®, - Pas de moyens spécifiques au-delà du poste de chef de projet, - Confusion des rôles, pour les partenaires, entre la démarche Forêt d'Exception®, les autres démarches comme les chartes forestières de territoire et comité de massif mais aussi les autres statuts de la forêt (forêt de protection, Natura 2000, Réserve de biosphère, etc.).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une nouvelle communauté d'agglomération dont la forêt de Fontainebleau sera au cœur, donnant ainsi plus d'intérêt collectif à travailler à son profit, - Augmentation du nombre de bénévoles souhaitant œuvrer pour la forêt, - Présence sur le territoire du Château de Fontainebleau dont le label UNESCO pourrait être étendu à la forêt, - Reprise du centre d'écotourisme par l'association gestionnaire de la Réserve de Biosphère, - Présence de plusieurs gares à proximité de la forêt, - Présence du laboratoire d'écologie forestière comme interface avec le monde universitaire, - Importance des réseaux nationaux et internationaux autour de la forêt (réserve de Biosphère, Natura 2000, Parc naturel régional, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des subventions sur les frais d'entretien de la forêt, - Diminution des subventions aux projets liés à la préservation de la biodiversité, - Augmentation des incivilités et activités dégradant la forêt (dépôts sauvages, prostitution, etc.), - Demande croissante

Objectifs 2017-2021

Les objectifs à poursuivre sont :

- **L'engagement des partenaires et de la population locale**

L'idée est de travailler en partenariat étroit avec les partenaires et la société civile pour coconstruire les projets et les stratégies avec la participation financière, technique, politique et/ou logistique de tous.

- **L'appropriation sociale des actions et de la gestion menée en forêt**

Dans les forêts périurbaines, où les actions de l'ONF sont vues et commentées par de nombreuses personnes, il est primordial pour l'ONF d'avoir une bonne acceptabilité sociale. Les situations de blocage connues par le passé à Fontainebleau ont impacté les décisions de gestion forestières et ont pu être parfois très bloquantes : impossibilité d'exploiter le potentiel de production. Ces situations sont souvent le fait d'une incompréhension des pratiques. Réciproquement, dans un massif avec de nombreux usagers passionnés, les attentes, observations et expertises de nos partenaires sont à prendre en compte.

- **L'apport de valeur ajoutée à la forêt et son territoire durablement et globalement**

L'objectif est bien que la forêt et le territoire dans lequel elle s'intègre bénéficient des projets et stratégies menés. Cette « valeur ajoutée » doit être stable dans le temps et moins dépendre de facteurs externes (financements, climat, etc.). La recherche de cette « valeur ajoutée » passe par l'intégration d'expériences menées ailleurs et par la diffusion de celles menées localement dans le massif de Fontainebleau.

Pour cela, l'ONF et ses partenaires s'appuieront en particulier sur outils suivants :

- la concertation ;
- l'innovation et le transfert des expériences ;
- l'intégration des actions dans la gestion forestière ;
- la communication.

Engagements 2017-2021

Dans le cadre du projet *Forêt d'Exception*[®], l'ONF et ses partenaires prennent 4 engagements sur 5 ans pour remplir les 3 objectifs fixés. Les objectifs sont transversaux à chacun des engagements, c'est-à-dire qu'ils doivent être atteints par les projets que nous engageons à mener. Les 4 engagements listés se traduiront par des projets spécifiques regroupés dans un contrat de projet.

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie environnementale

L'action du gestionnaire et de ses partenaires porte principalement sur les habitats d'espèces et non sur les espèces directement. Aussi, l'enjeu de notre stratégie environnementale locale est de favoriser la mosaïque d'habitats (au sens large) la plus propice à la diversité biologique compte tenu des conditions naturelles existantes (géologie, climat, pédologie, etc.). Si notre action doit porter sur les habitats, en premier lieu au travers de l'amélioration des pratiques de gestion forestière, son efficacité peut se mesurer sous la forme de suivi d'espèces.

La démarche générale sur les aspects de biodiversité en particulier, doit suivre globalement une démarche itérative en 4 phases :

- Diagnostic : recueil de questions concrètes permettant de définir des objectifs de gestion. À quelles questions voulons-nous répondre ?
- Bibliographie, échange ou études environnementales pour répondre aux questions posées et s'intégrant si possible dans des protocoles nationaux ou internationaux.
- Réalisation de travaux, d'aménagement découlant des plans de gestion éventuels étoffés des conclusions opérationnelles de ces études,
- Suivi des expériences menées et retour d'expérience (feed back) pour transférer les expériences positives, corriger les plans de gestion et, de façon générale, nos pratiques dans le cas d'expériences négatives et, éventuellement poser de nouvelles questions.

La première action environnementale à envisager pour lancer cette démarche est de travailler en groupes de travail pour recueillir l'avis des partenaires et experts sur les enjeux environnementaux sur le massif de Fontainebleau et transformer ces enjeux en questions. Ces questions serviront à cadrer les études environnementales et à s'assurer de leur utilité. Ci-dessous un exemple non exhaustif de questions opérationnelles :

- Quelle est la mosaïque de peuplements la plus optimale pour favoriser les différentes espèces ? Ces peuplements doivent être décrits selon des critères dendrométriques (utilisés en gestion forestière) : surface terrière, diamètre, essences forestières.
- Quelles sont les consignes de martelage générales pour favoriser la biodiversité ?
- Quels sont les seuils de développement de la biodiversité : pourcentage de mare à curer, surface de lande à ouvrir, pourcentage de bois mort ?
- Quels impacts a la fréquentation du massif et quelles sont les mesures à apporter pour y remédier ?
- Comment favoriser les continuités écologiques ? (trame verte et bleue).

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie paysagère

Cet engagement est en lien étroit avec le précédent engagement. En effet, les demandes environnementales et sociétales convergent souvent et en particulier sur l'intérêt de différents milieux : milieux ouverts, peuplements feuillus ou mixte à gros bois, lisières. Or, le changement climatique, la pression du gibier sur les espèces feuillues, les espèces invasives ou colonisatrices comme le pin menacent actuellement ces milieux et leur renouvellement.

L'ONF et ses partenaires travailleront sur des méthodes pour renouveler les peuplements feuillus (ex. : plantation en nids), pour l'ouverture des milieux (ex. : exploitation de

lande boisée ou de chaos rocheux) et pour le maintien de lisières fonctionnelles (étagement, sécurisation des arbres dangereux, etc.). Un guide d'entretien des lisières intégrées à la gestion forestière sera élaboré.

Éduquer et engager les usagers dans la gestion de cette forêt : espace économique, naturel et de loisir

La première période de labélisation a réellement permis au gestionnaire et aux partenaires de mieux connaître et prendre en compte les attentes du public. L'augmentation du nombre d'usagers, la multiplication des attentes et des nuisances, nous amènent à repositionner le visiteur comme acteur et pas seulement comme consommateur. Cet engagement se traduira par des actions qui prennent en compte la dimension économique des projets.

Cet engagement peut se décliner par des projets comme ceux listés ci-dessous :

- Concertation autour de la révision du document d'aménagement forestier de la Commanderie.
- Développement de réseaux sociaux pour échanger avec le public par les canaux qu'il utilise.
- Améliorer le fonctionnement de délivrance des autorisations en forêt par la création d'un outil Web dédié. Les contreparties pour la forêt de ces manifestations seront de 2 types : sensibilisation du public à l'occasion de ces regroupements et financement d'actions en forêt.
- Développement des chantiers bénévoles aux thématiques variées (travaux sylvicoles, lutte contre les conflits d'usage (en particulier, création de circuits VTT), travaux environnementaux, valorisation de patrimoine, etc.).
- Développement d'une offre d'animations et de chantiers nature dont le sujet est centré sur la gestion forestière et la cible est très élargie (enfants, comités d'entreprises, étudiants, seniors, personnes handicapées).

- Organisation d'une fête de la forêt annuelle ou bisannuelle qui pourrait se caler sur l'évènement de la Ronde à vélo, piloté par le Département et la Réserve de Biosphère.
- Formation du personnel ONF à la communication auprès du public.
- Développement des sciences participatives.

La propreté : une priorité à assumer collectivement

La propreté est un sujet qui mobilise les partenaires locaux ; elle est signalée par le public comme sa première priorité. Il ne peut cependant y avoir d'engagement de résultat sur ce problème dont les origines sont en partie extérieures aux partenaires locaux.

Le plan d'action élaboré sous le précédent contrat de projet a bien fonctionné pour contenir les coûts mais il convient de le poursuivre et le compléter afin de diminuer les coûts de collecte et traitement qui sont actuellement incompatibles avec la baisse des subventions.

Les pistes de tri, de logistique, de recyclage et de valorisation de la matière seront ainsi creusées, avec l'appui des experts et partenaires du secteur des déchets. À noter que la convention récemment signée entre le SMI-TOM et l'ONF verra son application sur le nouveau contrat de projet.

Un outil de veille citoyen doit être développé afin de localiser avec une photo les dépôts. Cet outil serait administré par un groupe de partenaires concernés par le sujet (AFF avec leur observatoire de la forêt, Direction principale des routes du Conseil départemental, etc.).

Schéma de gouvernance simplifié et opérationnel

Cité par les membres du comité de pilotage comme un engagement important pour la transparence et la concertation, le système local de concertation pourrait être optimisé en s'assurant de l'adéquation entre les objectifs visés et le mode de concertation.



Le schéma de concertation formel serait le suivant :

- Les **comités de pilotage** (Natura 2000, Forêt d'Exception, forêt de protection), qui se réunissent en commun autant que possible selon le mode de fonctionnement actuel, **valident** tous les sujets stratégiques, sont **consultés** sur les besoins d'études ou travaux et sont l'occasion de faire une **information** sur la « vie de la forêt ». Sa composition, représentative, fait l'objet d'arrêtés préfectoraux mais, en fonction des sujets, il peut y avoir des invités ou rapporteurs d'autres comités. Ces comités se réunissent généralement 1 à 2 fois par an. Les lieux de réunion doivent varier et se fixer dans les différentes communes du bornage pour permettre de se rapprocher des différents élus locaux. Il peut être réfléchi à intégrer un panel citoyen à cette gouvernance. À cet effet, dans un premier temps, un membre du conseil de développement de la nouvelle communauté d'agglomération pourrait être associé au comité de pilotage.
- Une à 2 réunions publiques par an seront organisées pour relayer auprès d'une large assemblée (partenaires et grand public) l'**information** diffusée et validée lors de la réunion des comités de pilotage. Afin de toucher le plus large public, ces réunions publiques seront couplées à des événements. À ce titre, la création d'une fête de la forêt serait le lieu idéal en mêlant conférences, visites, jeux, stands et information

- générale. Le stand ONF lors de ces évènements serait le lieu de la **consultation du grand public** avec des enquêtes papier à poster ou des questions posées par un agent de l'ONF. En dehors des évènements, l'information auprès du grand public pourrait être effectuée par la diffusion sur les réseaux sociaux ou sur le Web des vidéos des réunions des comités de pilotage, associées aux supports de présentation.
- Des **groupes de travail conjoncturels** pour travailler sur des sujets précis, en particulier ceux proposés par les comités de pilotage. Leur composition est flexible et adaptée pour répondre aux besoins du sujet à traiter mais doit conserver l'esprit de mélanger des publics différents pour favoriser les liens bénéfiques entre acteurs locaux. Ces groupes se réunissent autant que de besoin et sont dissolus à la fin de la mission confiée. Ce sont les organes de la **co-construction** sur le territoire. Ils sont aussi un lieu de **consultation**.
 - Cas particuliers : parmi ces groupes de travail, certains auront un caractère plus pérenne. Il s'agit du groupe de travail « érosion » et du groupe de travail « environnement » (faisant office de comité des réserves biologiques).

Renforcement du plan de communication

Les perspectives entendent conserver le même plan de communication et d'information qui a bien fonctionné, en apportant les améliorations suivantes :

- Valoriser l'offre d'accueil existante (application, audioguides, sites non sensibles mais peu connus), en travaillant notamment avec les offices de tourisme.
- Favoriser les partenariats pour la tenue d'évènements d'information visant un large public. Accueil d'une fête de la Forêt d'Exception coconstruite avec les partenaires de

la démarche. Cette fête sera l'occasion de valoriser l'offre d'accueil et la filière bois avec des ateliers artistiques, des démonstrations, etc. Le logo Forêt d'Exception® sera clairement visible sur cet évènement pour promouvoir le label.

- Valoriser l'offre du centre pédagogique forestier sur ses thématiques (filière bois surtout), ses cibles (team building, formation, handicapés, etc.), ses outils (applications mobiles, jeux, etc.) et ses lieux d'intervention.
 - Partager les connaissances forestières et la stratégie via des formations et des journées d'échanges avec les acteurs locaux (offices du tourisme, acteurs labellisés Biosphère écotourisme, etc.) ou les agents de l'ONF, via le développement de réseaux sociaux locaux et des tournées presse sur la thématique forestière.
 - Assurer une présence sur les réseaux sociaux de Fontainebleau Forêt d'Exception pour relayer les messages de nos partenaires sur les actions du contrat de projet et pour valoriser les actions menées dans ce cadre.
 - Associer le label *Forêt d'Exception*® au label Biosphère Écotourisme pour proposer, aux prestataires de services locaux s'engageant dans des démarches durables et écoresponsables, une visibilité et une reconnaissance. Les partenaires labellisés seront favorisés dans les actions mises en œuvre sur le territoire et pourront bénéficier de l'image positive du label, tout en le rendant visible.
 - Matérialiser les entrées de forêt.
 - Rénover et mettre en cohérence les panneaux d'information de la forêt.
- Il est souligné par les partenaires que les différents « statuts » de la forêt (Natura 2000, forêt de protection, Forêt d'Exception®, Réserve de Biosphère) sont illisibles pour le grand public. Il faut donc choisir un axe de communication privilégié.

Conclusion

En guise de conclusion à ce rapport, nous avons souhaité mettre en valeur l'avis des partenaires du projet, les acteurs locaux. Pour cela, un questionnaire a été distribué à l'occasion de la réunion du comité de pilotage du 27 janvier et l'analyse des 8 retours (assez représentatifs de la diversité des acteurs locaux d'après le tableau ci-dessous) a donné les résultats synthétisés ci-après.

Les membres du comité de pilotage, représentant un bon panel des acteurs locaux, affichent un taux de satisfaction de bon à très bon pour 78 % d'entre eux concernant l'information et la liberté d'expression et 63 % concernant la prise en compte de leur avis, le reste des membres considérant comme normal le niveau de concertation mis en place dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception®.

Les acteurs locaux citent comme actions exemplaires avant tout celle ayant trait aux mises en valeur des paysages à travers des techniques d'exploitation alternatives. Vient ensuite les actions d'aménagement de sentiers (sentiers de découverte sur l'application mobile, sentiers adaptés aux personnes handicapées, restauration de sentiers bleus).

Forêt d'Exception® représente pour beaucoup (75 %) une amélioration en termes de gouvernance (information, concertation et implication de l'ensemble des acteurs). Les actions

ne sont pas associées au label car ces dernières préexistaient. Le label a surtout permis d'intéresser plus largement les acteurs locaux à la forêt, au premier titre les élus.

La demande porte sur les thèmes de la propreté en premier lieu, de l'environnement et de la gestion forestière en deuxième lieu. À noter que l'accueil du public est la dernière des préoccupations pour beaucoup.

Les membres du comité de pilotage ont classé dans l'ordre de priorité les engagements proposés :

1 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie environnementale et paysagère
2 - Éduquer et engager le grand public pour une gestion durable de la forêt
3 - Conduire la gestion forestière dans la transparence et la concertation
4 - Assurer la propreté
5 - Engager les partenaires dans le pilotage d'actions clés
6 - Diversifier la communication pour valoriser la majorité des actions sur le massif et toucher le public de ce massif : au-delà des limites locales ou nationales

La consultation pour l'élaboration du nouveau contrat de projet se fera sur la base de ce recueil d'avis.

Tableau : liste des personnes ayant répondu au questionnaire

Nom Prénom	Structure
MILLOT Isoline	CD77
MAGGIORI Hélène	Ville de Fontainebleau
BERROIR Gilles	DDT77
JENNER Xavier	CRPF d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire
DUPART Yvon	Nature environnement 77
GORLIN Cécile	France Nature Environnement Île-de-France
ALBESA Louis	CORIF
TENDRON Gérard	AFF
DETOLLENAERE Gilbert	AFF

Les membres du comité restreint



Direction territoriale Seine-Nord
Boulevard de Constance
77300 Fontainebleau
Avril 2017
Photos © ONF
Réalisation et impression : Imprimerie ONF Fontainebleau



www.onf.fr

